

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2019

Convocation effectuée le 25 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 7 - votants : 11

L'an deux mille dix-neuf, le 30 avril, à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Asnelles étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain SCRIBE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Vladimir Félicijan, Gérard Pouchain, Maryse Monnier, Hélène Dapremont-Nölp, François Godmet, Clairette Sohier.

Étaient absents : Mme Evelyne Lamandé pouvoir donné à M. Alain Scribe
M. Aurélien Qesnel pouvoir donné à M. Vladimir Félicijan,
Mme Michèle Motir pouvoir donné à Mme Maryse Monnier,
M. Yves Cossé pouvoir donné à Mme Hélène Dapremont-Nölp.

M. Gérard Pouchain a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout de 3 points de délibération concernant les travaux de la grange à dîme, la demande de subvention du Conseil départemental et la demande d'un emplacement pendant les manifestations autour du 6 juin, l'assemblée accepte à l'unanimité.

Approbation de la séance du 16 avril 2019

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le compte rendu du précédent conseil municipal.

2019-35 Délibération concernant les investissements au camping

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité de ses membres :

-L'achat de quatre téléviseurs (646,42 € TTC) ainsi que l'installation des antennes et des adaptateurs (286, 63 € TTC) pour les chalets, devis retenus BRICO PRO. Ces dépenses seront imputées à l'article 2315-Immobilisations en cours.

-L'aménagement des sanitaires situés derrière le bureau d'accueil : chauffage, machine à laver, espace pour bébé (1908,40 € TTC), devis retenu de BESSIN ELEC. Cette dépense sera imputée à l'article 2315-Immobilisations en cours.

-La remise aux normes des bornes de connexion (3908,95 € TTC), devis retenu BESSIN ELEC. Cette dépense sera imputée à l'article 2315-Immobilisations en cours.

-La mise en place de panneaux normatifs de sécurité (348,27 € TTC), devis retenus AUA SIGNALITIQUE. Cette dépense sera imputée à l'article 2315-Immobilisations en cours.

-L'achat de graviers pour les allées (1379,08 € TTC), entreprise GIRARD ET FOSSEZ. Cette dépense sera imputée l'article 2128-Agencements et aménagements.

-La mise en place d'une dalle en béton destinée à la station de vidange des camping-cars (2000 € TTC), devis retenu M. FAUCON. Cette dépense sera imputée l'article 2128-Agencements et aménagements.

-La pose d'un garde-corps destiné à sécuriser l'accès des personnes à mobilité réduite (1322,40 € TTC). Devis retenu BM SOUDURE. Cette dépense sera imputée l'article 2128-Agencements et aménagements.

2019-36 Délibération sur les tarifications du camping en produits annexes

La délibération est reportée en raison d'un manque d'informations.

2019-37 Délibération sur les travaux de la grange à dîme

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le règlement des travaux de remise en état des murs du jardin attenant à la grange à dîme et du puits couvert pour un montant total de 20 000€TTC. L'entreprise FAUCON a été retenue.

Cette dépense sera imputée à l'article 2315 du budget principal-Immobilisations en cours.

2019-38 Délibération sur une demande de subvention du Conseil départemental

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le versement d'une subvention en faveur du Fonds de solidarité pour le logement, sur la base de 0,17 €/habitant, soit un total de 102,34 €.

2019-39 Délibération sur une demande d'emplacement pendant les manifestations autour du 6 juin

Vu la demande de M. Clément Laurent, graveur, pour un emplacement pendant la période allant du 5 au 9 juin 2019 et après en avoir délibéré, le conseil décide de :

- Octroyer un emplacement à M. Clément Laurent sur le terrain situé face au Gold Beach
- Fixer la redevance selon le tarif en vigueur pour le marché hebdomadaire soit 3 €/ml
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté fixant les conditions d'occupation du domaine public par M. Clément Laurent telles que définies ci-dessus.

INFORMATIONS DU MAIRE

1/M. le maire fait part de l'information donnée par M. Cédric Nouvelot, conseiller départemental : une subvention de 67000 € va être accordée par le Conseil départemental dans le cadre du 75^e anniversaire du Débarquement pour l'aménagement du cœur du bourg.

2/La commune va proposer 40 séances de prévention contre la perte d'autonomie (réflexologie, sophrologie, notamment) qui seront données le mercredi matin dans la salle des fêtes par Mme Maria Ilena Gomès.

3/Le sentier du littoral qui s'étend de l'exutoire de la Gronde jusqu'à la cale de Meuvaines va être aménagé par *Seulles Terre et Mer*.

4/La commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 sera célébrée au Monument aux Morts d'Asnelles à 11h30, avec la participation de collégiens en résidence temporaire à Asnelles. Elle sera suivie à 11h50 de la même cérémonie à Saint-Côme de Fresné, puis d'un vin d'honneur servi dans la mairie de Saint-Côme de Fresné.

5/Le programme des manifestations autour du 6 juin est quasiment définitif.

Expositions :

- du 5 au 9 juin, dans la grange à dîme, exposition de maquettes, et dans le jardin attenant, reconstitution d'un camp militaire allié par M. Maupoint.
- du 5 au 9 juin, dans la rue du Devonshire Regiment, exposition de véhicules militaires de collection par la *D Day Academy*, et exposition sous chapiteau de documents liés à la Seconde Guerre mondiale.
- du 5 au 10 juin, dans l'*Espace Culturel Maurice Schumann*, exposition préparée par M. François Godmet sur la B.B.C.
- du 13 juillet au 25 août, dans la grange à dîme, exposition préparée par les *Amis de la grange à dîme* et la commune d'Asnelles : « Asnelles : 1940-1960 – L'occupation allemande ; la libération alliée ; la reconstruction. »

Cérémonies du 6 juin :

Près du blockhaus de la place Mosnier

9h : hommage au 47th Royal Marine Commando et arrivée d'une barge de débarquement

10h45 : hommage à l'Opération Gambit

11h : hommage aux Sherwood Rangers Yeomanry, avec la participation d'un détachement de Welsh Guards.

Près des monuments gallois et britannique

15h30 : hommage aux libérateurs gallois

15h45 : hommage aux libérateurs britanniques en présence de Sir Beville Stanier, fils de Sir Alexander Stanier, général commandant la 231^e Brigade d'infanterie

Au nouveau cimetière

16h : hommage à Maurice Schumann, Charles Hargrove et Kenneth Pritchard.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Hélène Dapremont-Nölp a pris contact avec le groupe *Amélie et ses poulains* pour la fête de la Musique du 21 juin 2019.

Aucun autre point de délibération n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h05.
Suivent les signatures.

Affichage effectué le 7 mai 2019

Alain SCRIBE, Maire d'Asnelles

